

# Région

## Histoire Le centenaire de 14-18 se prépare dès maintenant

Pendant quatre ans, la France va commémorer la Première Guerre mondiale. Les projets émaneront aussi du terrain, et leurs porteurs sont d'ores et déjà invités à se faire connaître.

La France s'apprête à commémorer la guerre de 14-18. Ce centenaire durera quatre ans et prendra les formes les plus diverses, depuis les grandes manifestations nationales jusqu'aux petites initiatives locales.

Un groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale » a été créé il y a un peu moins d'un an dans le but d'organiser ce programme commémoratif. Ce groupement dispose de relais locaux : des comités de pilotage départementaux, installés par chaque préfecture. Ceux-ci regroupent les différents acteurs concernés : collectivités, maires,



Dans les tranchées du col du Linge...

Photo Thierry Gachon

anciens combattants, académie, Affaires culturelles...

« Le comité du Haut-Rhin s'est réuni trois fois depuis le mois d'octobre », précise sa présidente, Anne Laparre-Lacassagne, sous-préfète de Thann et Guebwiller. Dans le Bas-Rhin, cette présidence est assurée par la sous-préfète de Molsheim Dominique Laurent.

### Surtout en 14 et 15

Ces comités départementaux ont pour mission première d'identifier et de soutenir les projets les plus remarquables. Au-delà des manifestations patriotiques, les porteurs (le plus souvent des collectivités ou des associations) peuvent laisser libre cours à leur imagination, et proposer des ex-

positions, du théâtre, des chantiers d'insertion, des opérations d'éducation à la citoyenneté, etc.

« Nous ferons remonter les projets qui ont le plus de poids au niveau national », précise la sous-préfète de Thann. Ceux-ci aspireront alors au label national « Centenaire » : reconnus pour leur qualité, ils figureront sur le programme officiel distribué sur tout le territoire. En ces temps d'austérité, il faut plus espérer une aide passant par la communication que par les finances, mais tout reste possible : cette labellisation rend éligible au financement, et garantit en tout cas un appui dans cette quête.

Pour postuler à ce label national, il faut déposer son dossier avant

la fin de ce mois (voir ci-dessous). Au niveau local, l'État s'engage aussi à faire connaître les projets qui ne seront pas labellisés : « Dans le Haut-Rhin, on servira de caisse de résonance aux projets du territoire, promet la sous-préfète de Thann. On établira un calendrier des différentes actions. »

Dans ce département, l'accent sera sans doute mis sur les deux premières années : c'est en effet en 1914 et 1915 que le Haut-Rhin a été le plus concerné par ce conflit ; d'abord avec les offensives françaises jusqu'à Mulhouse et la stabilisation d'un front coupant une partie de la Haute-Alsace, ensuite avec les combats sur les sommets, au Vieil-Armand ou au Linge.

H. de C.

## Santé Maladies rares : un projet franco-allemand aidé par l'Europe

Un projet transfrontalier sur les manifestations bucco-dentaires des maladies rares a obtenu un financement européen. Il est coordonné par le Pr Agnès Bloch-Zupan, de la faculté dentaire de Strasbourg.

Beaucoup de maladies rares provoquent des affections de la bouche et des dents. « Le projet transfrontalier a pour but de mieux caractériser ces maladies rares », explique Carole Schneider, attachée de recherche clinique au Centre de référence des affections odontologiques de Strasbourg. Pour cela, on va constituer une collection d'échantillons biologiques à partir de patients en France et en Allemagne. Ces échantillons seront ensuite analysés génétiquement pour trouver les gènes mutés responsables de ces maladies rares. »

### Banque d'échantillons

Les atteintes bucco-dentaires se traduisent de plusieurs façons. « On trouve des anomalies dans la formation des dents, leur composition et aussi leur nombre, poursuit l'attachée de recherche clinique. Et on a pu, dans certains cas, diagnostiquer une maladie rare à partir de ces anomalies, alors qu'elle avait échappé au médecin traitant. »

Dans le projet, Carole Schneider sera chargée de s'occuper

de la banque d'échantillons, en recueillant le consentement des patients, en gérant les prélèvements et leur suivi et en rentrant les données, anonymes, dans la base de données du centre de référence. Sébastien Troester, informaticien, est lui chargé de rendre cette base accessible sur Internet pour des praticiens.

### Près de deux millions de financement

Le projet a été retenu par la structure Offensive Science de la région métropolitaine du Rhin supérieur qui subventionne des projets phares transfrontaliers dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

Il bénéficie d'un cofinancement Interreg IV Rhin supérieur et du Fonds européen de développement régional (FEDER) de près de deux millions d'euros. Il associe le Centre de référence de Strasbourg et ceux de Fribourg et d'Heidelberg, Fribourg étant plus axé sur les maladies rares affectant les os et Heidelberg sur toutes les maladies rares.

Plusieurs laboratoires de recherches des deux côtés du Rhin sont également partenaires dans ce projet.

Geneviève Daune-England

## Cancer : une journée portes ouvertes chez les gastro-entérologues

Dans le cadre de Mars Bleu, mois du dépistage du cancer colorectal, et pour la première fois avec le soutien de l'Institut national du cancer, les gastro-entérologues publics et privés organisent la 5<sup>e</sup> Journée d'information gratuite sur la prévention du cancer colorectal, mardi 26 mars prochain.

Un grand nombre de gastro-entérologues, dans près de 200 villes en France, ouvriront leurs portes pour informer la population. Il s'agit avant tout de mobiliser les personnes à risque, que les tests de dépistage systématique alertent « trop tard ». Pour eux, des idées fausses circulent et les personnes à risque ignorent pour beaucoup qu'elles sont potentiellement en danger. Il est urgent d'agir pour toucher les « oubliés du dépistage », insistent ces spécialistes, qui citent des exemples emblématiques pour eux. Comme celui de Richard F., 49 ans, qui « a consulté son médecin généraliste, pensant que ses saigne-

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.**

**VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

Pour un crédit accessoire à une vente de 500€ : 5 mensualités de 100€, le montant total dû est de 500€ et un TAEG fixe